

Réf: Dossier N° 082813

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE KRAMO NOUVELLES »

Siège social Abidjan, Treichville, AVENUE 21 rue 16B, Lot 497C,
Ilot 4

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 08/02/2022 reçus par Me N'GORAN KOUAME SERAPHIN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE KRAMO NOUVELLES »

Objet : Vente de meubles de bureau et accessoires ;
Vente d'appareils électroménagers.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, AVENUE 21 rue 16B, Lot 497C, Ilot 4

Dirigeant(s) : M SORO Zié (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01338 du 24/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07751/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

